

Réunion du comité du Club MASC dit les Dingos du 31 août 2016

Présents :, Liliane Chénard, Alexandra Forestier, Anne Duverney, Gilles Chénard, Cedric Pouzat,

Excusées : Caroline Desbouys , Nathalie Schmitt.

Ordre du jour :

- Point sur les cotisations 2017 et leurs modalités de paiement
- Nouvelles inscriptions
- Horaires des différentes activités du club
- Stage MEC1
- Achats à prévoir
- Questions diverses

Cotisations 2017

Selon les nouveaux statuts, toute nouvelle inscription à compter du 1^e octobre exigera le règlement d'une cotisation au titre de l'année suivante. Ainsi à partir du 1^{er} octobre 2016 et ce jusqu'au 31 décembre 2016, tout nouvel adhérent s'acquittera, au moment de son inscription, du montant total de l'adhésion 2017 : droit d'entrée + cotisation.

Il ne sera pas fait de « pro-rata » en cours d'année pour les inscriptions de janvier à août.

Concernant toute **inscription** effectuée durant le **mois de septembre**, il sera demandé :

- 50 € de droit d'entrée
- 40 € de cotisation pour une personne seule
- 50 € de cotisation pour un binôme
- 15 € par chien supplémentaire

Le droit d'entrée est fixé à

- 50 € pour une personne seule
- 70 € pour un binôme

Le montant de la cotisation est fixée à :

- 100 € pour un adhérent seul
- 135 € pour un binôme
- 35 € par chien supplémentaire

Le club se réserve le droit d'établir une liste d'attente au cas où les demandes d'inscriptions s'avèreraient trop importantes au regard de nos capacités d'accueil.

Horaires des activités

Il est décidé de ne pas changer les horaires actuels des différentes disciplines dispensées au sein du club.

La question sera posée à Nathalie Schmitt , responsable du Canicross, d'une éventuelle organisation de cours le Week-end.*

*La réponse sur ce point est négative, Nathalie ne pouvant se libérer de ses obligations professionnelles pendant les week-ends.

Stage MEC1 les 26 et 27 novembre 2016 – module2

Pour le moment, 3 candidats se sont inscrits pour ce module.

Nous devons faire établir un devis pour les repas.

Le stage aura lieu sur 2 jours dans la salle de réunion de la mairie de Montaignet sur l'Andelot. Nous aurons besoin de bénévoles afin d'assurer la distribution des repas aux participants les samedi et dimanche midis.

Achats à prévoir

La section Agility prévoit les achats suivants :

- 1 filet à moutons
- 3 sacs de lestage
- Piquets
- 1 pneu non ouvrable
- 1 chaussette lestée
- Arceaux de running
- Brassards pour le concours

Questions diverses

La mairie de Montaignet organise une brocante sur le stade d'Idogne le 25 septembre 2016.

Il sera nécessaire de ranger le matériel de nos différents terrains pour cette occasion.

Fin de la séance